

Démographie, Immigration, Intégration (1^{ère} partie)

Catherine WIHTOL de WENDEN est directrice de recherche au CNRS (CERI-Sciences-Po). Elle vient de publier (avec Bertrand Badie et al.), *Pour un autre regard sur les migrations. Construire une gouvernance mondiale* (Paris, La découverte, 2008). A paraître également *l'Atlas des migrations dans le monde* (Paris, Autrement, 2^e édition, janvier 2009).

Ce texte a été rédigé avec le concours de Raimondo CAGIANO de AZEVEDO (Université La Sapienza, Rome).

Résumé

L'immigration constitue l'une des priorités de la Présidence française du Conseil de l'Union européenne. A quelques jours du Conseil européen des 15 et 16 octobre prochains qui devrait aboutir à l'adoption du Pacte européen sur l'immigration et l'asile proposé par la France, Catherine Wihtol de Wenden propose une analyse des enjeux et des défis qui sous-tendent cette priorité de la PFUE.

Cette semaine, dans un premier texte, avec le concours de Raimondo Cagiano de Azevedo, elle brosse un tableau des tendances démographiques de l'Union européenne et de ses États membres.

Elle procédera ensuite à une analyse des réponses européennes en termes de migrations (6 octobre), et dressera enfin un bilan des expériences des politiques d'intégration menées au sein de l'Union européenne (13 octobre).

Introduction

L'évolution démographique des pays de l'Union européenne au sein d'un monde en mouvement est riche de conséquences sur sa place dans le monde. Beaucoup d'analystes « refusent de voir » le lien entre croissance économique et dynamisme démographique et ne cherchent donc pas à le vérifier. Pour compenser son déficit démographique, l'Union européenne va devoir ouvrir ses frontières à une forte immigration, pensée comme fruit d'un choix sélectif, et s'attacher à réussir l'intégration. Au cours de ces dernières années, l'Europe, qui peine à contrôler ses frontières, range l'immigration dans les questions sécuritaires et tente d'associer à cette tâche ses voisins du Sud, alors qu'elle est devenue l'une des plus grandes régions d'immigration du monde. Mais elle tarde à se reconnaître comme telle car elle a longtemps considéré l'immigration comme un phénomène provisoire et elle a ensuite donné la priorité à la sécurité sur les besoins de main d'œuvre et sur les impératifs d'inclusion sociale plutôt que de prendre en compte le vieillissement de sa population. La poursuite de l'arrivée clandestine de nouveaux arrivants est vécue comme une « invasion de pauvres » venant s'installer dans une Europe impuissante à protéger ses frontières. Tous les éléments parfois contradictoires qui lui sont posés par cette nouvelle donne (problème démographique, immigration nécessaire, intégration indispensable) nourrissent pourtant la conviction qu'il s'agit là d'un atout à saisir particulièrement important.

Quels liens peut-on faire entre tendances démographiques, besoin d'immigration et nécessité de vivre ensemble ? Les démographes s'accordent pour constater que l'Europe

est entrée dans une phase de vieillissement démographique qui va s'accroître avec l'arrivée à l'âge de la retraite des « baby boomers » à l'horizon 2010. Aussi, l'immigration est-elle considérée à la fois comme un facteur de croissance démographique de l'Europe à l'horizon 2030 et comme une réponse aux besoins de main d'œuvre, tant dans des secteurs ne pouvant pas être délocalisés à l'étranger que dans ceux qui affrontent la concurrence mondialisée où les profils d'immigrés les plus recherchés peuvent apporter un élément de dynamisme économique et de créativité dans une concurrence mondialisée pour le recrutement des plus compétents. Mais l'immigration est surtout vécue comme un traumatisme dans la plupart des pays européens. L'idée qu'il faut trouver des solutions pour vivre ensemble, de façon plus harmonieuse et dans le respect des droits de l'Homme, avec une population étrangère qui bouge mais qui peut s'installer est encore assez peu partagée. Comment résoudre cet ensemble de paradoxes ?

Au moment de la présidence française de l'Union européenne, de la mise en œuvre du Pacte européen sur l'immigration et du lancement du projet d'Union pour la Méditerranée, il importe d'aller plus avant dans cet ensemble de questionnements liant démographie, immigration et intégration. Après avoir brossé un tableau des tendances démographiques de l'Union européenne (I), nous procéderons à une analyse des réponses européennes en termes de migrations (II), puis nous dresserons un bilan des expériences du « vivre ensemble » (III).

I – L'Europe, peuple ou population ?¹

Sur les quelque 495 millions d'habitants que compte l'Union européenne, ses 27 Etats membres se caractérisent par une très grande disparité quant à la taille de leurs populations respectives. Ils peuvent être classés en quatre groupes : les « grands pays » ayant une population supérieure à 50 millions d'habitants (Allemagne 82 millions, France 60 millions, Italie 57,8 millions, Royaume-Uni 57,5 millions), les pays ayant une population comprise entre 20 et 40 millions d'habitants (Espagne 39,8 millions, Pologne 38,7 millions, Roumanie 22,5 millions), les pays ayant une population se situant autour de 10 millions d'habitants (Pays-Bas 15,7 millions, Grèce 10,6 millions, République tchèque 10,3 millions, Belgique et Hongrie 10,2 millions, Portugal 10,1 millions, Suède 8,9 millions, Bulgarie 8,3 millions, Autriche 8,1 millions), les « petits pays » au regard de leur population, inférieure ou égale à 5 millions d'habitants (Slovaquie 5,4 millions, Danemark 5,3 millions, Finlande 5,2 millions, Lituanie 3,7 millions, Irlande 3,5 millions, Lettonie 2,3 millions, Slovénie, 2 millions, Estonie 1,5 million, Chypre 752 000, Luxembourg 420 000, Malte 389 000). De telles disparités pourraient cacher des tendances démographiques radicalement différentes. Il semble bien que ça ne soit pas le cas.

1) Vers la convergence des profils démographiques des Européens

Chaque population peut être décrite, d'un point de vue démographique, en termes de structure et de dynamiques naturelles et migratoires. Or, il semble que les diverses populations nationales tendent vers une population européenne relativement uniforme, caractérisée par un profil démographique commun. Nous considérerons ici l'évolution des profils démographiques des États membres en comparant six groupes de pays, correspondant chacun à un certain stade d'évolution de l'Union : à 6, à 10, à 12, à 15, à 25 et à 27 (représenté par les symboles CE 6, CE 10, CE 12, CE 15, CE 25, CE 27). Pour décrire les profils démographiques des populations européennes, nous avons pris comme référence les indicateurs suivants : taux de natalité, taux de mortalité, taux de mortalité infantile, taux de fécondité totale, taux d'accroissement naturel, espérance de vie à la naissance par sexe. Pour chacun des 27 Etats membres, nous avons considéré les séries historiques de ces indicateurs (et éventuellement celles des données absolues de stocks et de flux dont ils dérivent pour les années comprises entre 1961, date de la 1^{ère} conférence démographique européenne et 2004). Ces données sont celles de la Banque

¹ Raimondo Cagiano de Azevedo, Maria Rita Sebastiani, « Europe : people or population ? », Giornate di Studio sulla Popolazione, VII edizione, Latina, Facoltà di Economia, 14-16 febbraio 2007,

de données du Conseil de l'Europe (2006), complétée par celles d'Eurostat. Nous avons ainsi tracé les profils démographiques communs de l'Union européenne à ses différents stades d'adhésion. Dans le cas de la natalité, de la mortalité, de l'accroissement naturel et de la mortalité infantile, nous avons pu procéder en calculant les taux ramenés au niveau de la population européenne totale. Pour le taux de fécondité totale et l'espérance de vie à la naissance, il a fallu élaborer des données pour déterminer les composantes au niveau de la population européenne totale. Pour vérifier si les différentes populations européennes convergent effectivement vers un profil démographique commun, nous avons mesuré la variabilité interne pour chaque groupe de pays identifié par la date d'adhésion et pour chaque indicateur déterminé. Dans le cas des taux de natalité, de mortalité, d'accroissement naturel ou de mortalité infantile, nous avons pondéré les différences entre chaque taux et le taux moyen avec des poids proportionnels aux populations de chacun des pays. Ainsi, si l'on compare l'Union européenne, en 1961 et 2004, avant l'appartenance des pays à l'Union à ces différentes périodes, nous constatons que la convergence des profils démographiques est bien moindre dans le passé qu'actuellement et que le passage de 10 à 15, puis de 15 à 25, et enfin de 25 à 27 a d'abord marqué des disparités qui se sont estompées ensuite. C'est lorsque l'Europe était à 6 et à 10 que l'homogénéité des profils démographiques était la plus forte si l'on compare la convergence des critères de variabilité retenus.

L'analyse de l'évolution des profils démographiques des populations nationales suggère que celles-ci tendent, avec le temps, à marquer des comportements semblables. Ces affinités sont particulièrement nettes dans le cas de la natalité, de la fécondité totale et de la mortalité infantile. Du point de vue territorial, les similarités sont plus fortes dans le cas des regroupements formés par les populations des pays occidentaux (CE 6, CE 10, CE 12, CE 15). À l'intérieur des groupes CE 25 et CE 27 il y a des différences significatives entre les profils démographiques des populations occidentales et orientales, surtout en matière de mortalité. Mais certains signaux laissent présupposer que, dans l'avenir, les populations d'Europe centrale et orientale tendront à présenter des caractéristiques démographiques semblables à celles des populations occidentales (comme l'espérance de vie à la naissance, qui augmente après la crise des années 1990 suite à la chute du mur de Berlin). Sur la base de l'hypothèse de l'homogénéité interne propre à chacun des six groupes, nous avons tracé les profils démographiques communs pour chacun groupe. En général, ils semblent, avec le temps, se rapprocher les uns des autres, confirmant l'hypothèse de l'existence d'une évolution commune. C'est notamment le cas pour la natalité, la mortalité, l'accroissement naturel et la mortalité infantile. Pour ce qui est de la fécondité totale et de l'espérance de vie à la naissance par sexe, les profils communs qui correspondent à l'Europe centrale et orientale tendent à coïncider entre eux, se séparant plus ou moins nettement des deux profils communs associés à l'Europe élargie. Ce décrochage rend visible le retard entre les stades de transition démographique des deux blocs de populations, à l'Est et à l'Ouest de l'Europe, l'entrée de la Roumanie et de la Bulgarie dans l'Union européenne ayant encore accentué le décalage des profils démographiques à court terme. L'analyse des variables communes confirme que les divers groupes de populations nationales convergent vers un modèle démographique commun. La rapidité de convergence est plus élevée pour les composantes démographiques caractérisées par une faible variabilité territoriale (natalité, fécondité totale et mortalité infantile). Elle est plus faible pour les comportements qui présentent une plus grande différenciation géographique (mortalité générale et espérance de vie à la naissance). En général, la convergence est rapide pour les groupes formés par les populations occidentales, elle est plus lente dans le cas des groupes incluant les populations d'Europe orientale (CE 25, CE 27). Les différences entre les séries territoriales tendent à diminuer avec le temps, à l'exception de l'espérance de vie à la naissance, mais nous pouvons raisonnablement faire l'hypothèse que cette différence devrait se réduire dans un avenir proche.

Les profils démographiques communs, se référant à divers stades d'agrégation de l'Union, évoluent vers des modèles de populations à croissance zéro. La natalité décroît dans le temps, en se stabilisant dès les années 1990 à des niveaux moyens légèrement supérieurs à 10 pour mille. De la même façon, le taux de fécondité totale se réduit, à des

valeurs au-dessous du niveau de substitution. À partir de la seconde moitié des années 1970, les taux moyens de mortalité tendent à diminuer graduellement. La mortalité infantile décroît constamment au cours du temps, autour de valeurs moyennes inférieures à 5 pour mille. Les profils communs convergent pour décrire une population caractérisée par un vieillissement croissant et par une espérance de vie moyenne élevée à la naissance. La convergence des parcours démographiques s'accompagne certainement de l'émergence de la dimension européenne des politiques sociales qui leur sont liées : la formation de couples et de nouveaux rapports intergénérationnels (dialogue parents/enfants plutôt que relations d'autorité et de respect), le vieillissement démographique avec la réforme des retraites, la distinction entre la mobilité interne et les migrations de voisinage avec la prise de conscience des problèmes d'intégration : autant de défis et de nouvelles frontières de l'État providence communautaire qui devraient caractériser de nouvelles politiques communes cohérentes avec le modèle social européen. La nouvelle population européenne qui se dessine après les bouleversements politiques dans l'est de l'Europe apparaît profondément différente de la somme des précédentes populations nationales, comme cela a été le cas dans l'Union européenne où un modèle de démographie plutôt uniforme s'est superposé de plus en plus aux précédentes caractéristiques nationales. Les populations de l'Europe, dans leur diversité, présentent de plus en plus de caractéristiques démographiques communes. L'homogénéité des comportements démographiques des États membres de l'Union européenne indique ainsi qu'une population européenne est née ; le processus d'adaptation des nouvelles populations d'Europe centrale et orientale est déjà commencé et il se poursuivra dans les prochaines années, confortant l'existence d'un peuple européen.

2) L'Europe et le monde : une lente prise de conscience²

À l'échelle mondiale, le décalage entre l'émergence de grands géants démographiques (Chine 1,293 milliard de personnes, Inde 1,007 milliard d'habitants, Indonésie 212 millions d'habitants) et le vieillissement démographique de l'Europe, de la Russie et du Japon crée de profondes lignes de fracture. D'un côté, se profilent les grands réservoirs démographiques du monde et de l'autre, des pays ou blocs de pays vieillissants, dont l'Europe. Au milieu du siècle, l'Inde dépassera 1,6 milliard d'habitants, le continent africain s'acheminera vers les 2 milliards prévus pour la fin du XXI^{ème} siècle tandis que la Chine commencera à voir sa population se stabiliser autour d'1,3 milliard à cause des effets de la politique de l'enfant unique. En 2000, un rapport du département de démographie des Nations unies sur les migrations de remplacement alertait déjà l'Europe sur cette nouvelle donne et sur les conséquences que l'Europe devrait en tirer dans son attitude à l'égard des flux migratoires. Dans un discours au Parlement européen en juillet 2004, le Secrétaire général des Nations unies, Kofi Annan, disait que l'Europe ne pouvait plus se fermer à l'immigration et qu'elle devait devenir une terre d'immigration.

La mer Méditerranée constitue une illustration de ces lignes de fracture : sur sa rive sud, 50% de la population a moins de 25 ans et l'âge médian en Afrique est de 19 ans. Dès 2030, la planète atteindra 8 milliards d'habitants et l'Afrique aura dépassé, par sa population, la Chine et l'Inde dès 2030 pour atteindre 2 milliards d'habitants à la fin du siècle. Ce continent génère, chaque année, 20 à 25 millions de jeunes sur le marché du travail, avec un exode rural de 40% de jeunes au chômage qui s'acheminent vers de grandes villes comme Dakar (3 millions d'habitants).

Aux États-Unis, dont la population de 284 millions en 2007 s'élèvera à 400 millions en 2050, un Américain sur 7 est hispanique contre un sur 6 de nos jours. La Californie absorbe actuellement 30% des immigrés. En 2050, les Anglo-américains ne représenteront plus que 53% de la population, selon le rapport 2007 du SOPEMI (OCDE). Mais l'épicentre de la population est en Asie : en 2030, l'Inde et la Chine représenteront le tiers de l'humanité et en 2050 on comptera 1,3 milliard d'habitants en Chine et 1,6 milliard d'habitants en Inde, qui sera le pays le plus peuplé de la planète. Ces pays asiatiques sont prêts à faire d'énormes investissements en Afrique, ce qui crée une poussée migratoire chez les Africains privés d'emplois sur place par la main d'œuvre

² Catherine Wihtol de Wenden, « Vers un big bang démographique », in Mathieu Vidard, *Abécédaire pour les curieux. Les têtes au carré*, Auxerre, Sciences Humaines, Editions 2008.

chinoise ou indienne amenée par les entreprises. La population mondiale devrait se stabiliser autour de 2030-2050 pour décroître ensuite, se stabilisant autour de 8 à 9 milliards d'habitants.

L'Europe ne semble pas avoir pris la mesure de ces changements tout en étant obligée de trouver une solution : il faut un dialogue et des processus de décision multilatéraux sur les migrations pour éviter l'exode des cerveaux venus du tiers monde et notamment d'Afrique et l'arrivée clandestine des 27 000 Sénégalais qui, en un an en 2006, ont atteint les îles Canaries. La libre circulation des hommes fait partie de ce dialogue. En 2030, on considérera peut-être les migrations comme une opportunité plus qu'une menace, car la compétition sera plus rude pour obtenir les travailleurs immigrés les plus recherchés. L'Allemagne est dans un état d'urgence démographique : elle risque de perdre, en 25 ans, de 4 à 7 millions d'habitants, un tiers des femmes n'ont pas d'enfant, et même 40% des femmes diplômées ; 3% des hommes se sont fait stériliser. Le poids du nazisme qui prônait la famille nombreuse, le système scolaire où les enfants sortent de l'école à 13 heures et la volonté des mères d'assumer pleinement leur rôle en étant à la maison pour leurs enfants concourent à ce comportement malthusien qui aura des conséquences graves sur les systèmes de retraites, mais aussi sur la diffusion de la culture allemande, voire sur la disparition du peuple allemand annoncée par les plus pessimistes vers 2300... Il faudrait 3,2 millions d'immigrés par an d'ici 2050 pour maintenir la pyramide des âges telle qu'elle est dorénavant. L'Italie et l'Espagne sont aussi dans une situation critique : entrées brutalement dans une société post-industrielle avancée, leur population se caractérise par la chute de la natalité, le vieillissement et l'augmentation des flux migratoires, bouleversant la politique sociale et économique sur la longue période. Là encore, l'existence de la population peut paraître en jeu. Umberto Eco ne disait-il pas, dans une conférence à l'UNESCO, qu'à ce rythme dans un siècle il n'y aurait plus d'Italiens.

Dans le cas français, malgré l'« exception française », constituée par son dynamisme démographique et son taux de remplacement des générations avec près de deux enfants par femme (1,9) et 800 000 naissances par an, le vieillissement des générations ne manquera pas néanmoins de s'aggraver entre 2015 et 2030 : le passage à la retraite des générations du « baby boom » aura pour effet de créer un nombre d'inactifs supérieur à celui des actifs, parallèlement à l'accroissement du quatrième âge dû au rallongement de la durée de la vie. Il en résultera des pénuries de main d'œuvre, un moindre dynamisme économique et un besoin de métiers de soins aux personnes âgées (dits du « care ») lié au vieillissement. L'immigration deviendra donc le principal facteur de dynamisme démographique d'ici 30 ans³. Il y aura moins de naissances et plus de décès, alors que la France compte, à présent, 300 000 naissances de plus que de décès, ce qui ne durera pas. On atteindra un solde négatif quand le nombre des « baby boomers » arrivera en fin de vie. Même si l'immigration reste à un niveau modéré (100 000 entrées par an), elle sera le principal moteur de croissance de la population française. La seule incertitude est sur la date à laquelle cela se passera. L'immigration constitue actuellement 8% de la population sur près de 60 millions d'habitants en France métropolitaine. Elle en comptait 3% en 1911, 5% en 1945, 7,5% entre 1975 et 1999 et 8% en 2004. La croissance de la population est due actuellement pour un quart au solde migratoire alors que dans les autres pays européens, elle est due parfois pour les trois quarts à l'immigration. La population immigrée constitue en France 10% de la population d'âge actif. Les naissances de mères étrangères sont au nombre de 100 000 sur les 800 000 annuelles (12%) et en moyenne, chez les mères étrangères, l'on compte 3,3 enfants par femme. La croissance de la population n'est certes pas seulement due à l'immigration mais le rôle de celle-ci va s'accroître dans les années à venir à cause du profil de la pyramide des âges. En 2030, la France comptera 67 millions d'habitants, mais un Français sur 2 aura plus de 50 ans et un Français sur 10 plus de 80 ans. Le vieillissement signifie une moindre croissance économique, un coût accru du quatrième âge. Le nombre de personnes actives pour un retraité était de 8 pour un retraité en 1945, de 2,5 en 2000 et devrait être de 0,8 en 2050.

³ François Héran, *Le temps des immigrés*, Paris, Seuil, 2006

La semaine prochaine, cette étude se poursuivra par une analyse des réponses européennes en termes de migrations.

Bibliographie

Bertrand Badie, Rony Brauman, Emmanuel Decaux, Guillaume Devin, Catherine Wihtol de Wenden, *Pour un autre regard sur les migrations. Construire une gouvernance mondiale*, Paris, La découverte, 2008.

Stefano Baldi, Raimondo Cagiano de Azevedo, *La popolazione italiana*, Bologna, Il Mulino, 2007.

Sophie Body-Gendrot, *La peur détruira-t-elle la ville ?*, Paris, Bourin Editeur, 2008.

Aurélié Bray, Soraya Thabet, « L'Europe face aux phénomènes migratoires », Ecole des Mines de Paris, Mars 2008.

Raimondo Cagiano de Azevedo, Maria Rita Sebastiani, « Europe : people or population ? » Giornate di studio sulla Popolazione, VII edizione, Latina, 14-16 dicembre 2007.

Stephen Castles, « Guestworkers in Europe: a resurrection », *International Migration Review*, Vol. 40, N°4, Winter 2006.

Centre d'Analyse Stratégique, *Besoins de main d'œuvre et politique migratoire*, Paris, La Documentation française, juin 2006.

Centre d'Analyse Stratégique, « Mouvements des hommes et des activités », *Horizons stratégiques*, N° 1, juillet 2006.

François Héran, *Le temps des immigrés*, Paris, Seuil, 2007.

Jack Lang, Hervé Le Bras, *Immigration positive*, Paris, Odile Jacob, 2006.

« Migrations internationales. Chaînon manquant de la mondialisation », *Courrier de la Planète*, N° 81-82, Juillet-décembre 2006.

Antoine Pécoud, Paul de Gutcheneire (eds), *Migration without borders. Essays on the free movement of people*, UNESCO/Berghahn Books, 2007.

SOPEMI, *Perspectives des migrations internationales*, Paris, OCDE, 2007.

Anne de Tinguy, *La grande migration*, Paris, Plon, 2004.

Patrick Weil, *Liberté, égalité, discriminations*, Paris, Grasset, 2008.

Catherine Wihtol de Wenden, *Atlas des migrations dans le monde*, Paris, Autrement, 2005.

Catherine Wihtol de Wenden, « L'Union européenne et les enjeux migratoires », in Thierry Chopin et Michel Foucher (dir.), *L'Etat de l'Union 2007. Rapport Schuman sur l'Europe*, Paris, Fondation Robert Schuman, Ed. Lignes de repères, 2007.

Directeur de la publication : Pascale JOANNIN

La Fondation Robert Schuman, créée en 1991 et reconnue d'utilité publique, est le principal centre de recherches français sur l'Europe. Elle développe des études sur l'Union européenne et ses politiques et en promeut le contenu en France, en Europe et à l'étranger. Elle provoque, enrichit et stimule le débat européen par ses recherches, ses publications et l'organisation de conférences. La Fondation est présidée par M. Jean-Dominique GIULIANI.